

Arti primes

Offre réservée aux adhérents CAPEB



L'énergie est notre avenir, économisons-là !

Quels sont les travaux concernés ?



Pour être éligible à la prime CEE, il est impératif que l'équipement installé réponde à des **critères spécifiques**.



Vous pouvez consulter les conditions d'éligibilité détaillées en cliquant sur le lien associé à la **fiche d'opération standardisée** dans les tableaux ci-dessous.



Pour être éligible à la **prime CEE bonifiée**, en complément des critères d'éligibilité requis, l'équipement doit être conforme à une condition supplémentaire concernant le **remplacement du système de chauffage existant**.



Commissions pour les professionnels

Butagaz vous offre la possibilité de prendre une commission lorsque vous réalisez des travaux de rénovation énergétique éligibles aux CEE.

Jusqu'à
20%
de la prime
Butagaz



Coup de pouce

Butagaz propose des primes bonifiées en tant que signataire des chartes suivantes :

- Coup de Pouce Chauffage
- Coup de Pouce Chauffage des bâtiments résidentiels collectifs et tertiaires
- Coup de Pouce Rénovation performante de bâtiment résidentiel collectif

Opérations engagées jusqu'au **31/12/2025** et achevées au **31/12/2026**.



Les montants des commissions dépendent du type de travaux, qu'ils soient éligibles à la bonification Coup de Pouce ou pas



Vous gardez une commission, elle sera déduite de la Prime Butagaz à verser à votre client

Vous ne prenez pas de commissions, votre client touchera l'intégralité de la Prime Butagaz

Zones climatiques

Pour certains types d'opérations, le montant des primes CEE est conditionné par la zone climatique (H1, H2, H3) associée à l'adresse des travaux.

H1	H2	H3
01 Ain	04 Alpes de Haute Provence	06 Alpes Maritimes
02 Aisne	07 Ardèche	11 Aude
03 Allier	09 Ariège	13 Bouches Du Rhône
05 Hautes Alpes	12 Aveyron	20 Corse
08 Ardennes	16 Charente	30 Gard
10 Aube	17 Charente Maritime	34 Hérault
14 Calvados	18 Cher	66 Pyrénées Orientales
15 Cantal	22 Cotes d'Armor	83 Var
19 Corrèze	24 Dordogne	971 Guadeloupe
21 Cote d'or	26 Drome	972 Martinique
23 Creuse	29 Finistère	973 Guyane
25 Doubs	31 Haute Garonne	974 La Réunion
27 Eure	32 Gers	976 Mayotte
28 Eure et Loir	33 Gironde	
38 Isère	35 Ile et Vilaine	
39 Jura	36 Indre	
42 Loire	37 Indre et Loire	
43 Haute Loire	40 Landes	
45 Loiret	41 Loir et Cher	
51 Marne	44 Loire Atlantique	
52 Haute Marne	46 Lot	
54 Meurthe et Moselle	47 Lot et Garonne	
55 Meuse	48 Lozère	
57 Moselle	49 Maine et Loire	
58 Nièvre	50 Manche	
59 Nord	53 Mayenne	
60 Oise	56 Morbihan	
61 Orne	64 Pyrénées Atlantiques	
62 Pas de Calais	65 Hautes Pyrénées	
63 Puy de Dôme	72 Sarthe	
67 Bas Rhin	79 Deux Sèvres	
68 Haut Rhin	81 Tarn	
69 Rhône	82 Tarn et Garonne	
70 Haute Saône	84 Vaucluse	
71 Saône et Loire	85 Vendée	
73 Savoie	86 Vienne	
74 Haute Savoie		
75 Paris		
76 Seine Maritime		
77 Seine et Marne		
78 Yvelines		
80 Somme		
87 Haute Vienne		
88 Vosges		
89 Yonne		
90 Territoire de Belfort		
91 Essonne		
92 Hauts de Seine		
93 Seine Saint Denis		
94 Val de Marne		
95 Val d'Oise		
975 St Pierre et Miquelon		



Primes
Coup de pouce

Catégories de revenus (1/2)

Le montant des **primes CEE** varie en fonction de la catégorie de revenus de votre client.

Les **ménages modestes et précaires** peuvent bénéficier de **primes bonifiées (Coup de Pouce) plus importantes**.

Un ménage est considéré **modeste** si ses ressources ne dépassent pas les **plafonds indiqués ci-dessous**.

Nombre de personnes composant le ménage	Plafonds de revenus du ménage en Ile-de-France (€)	Plafonds de revenus du ménage pour les autres régions (€)
1	28 933	22 015
2	42 463	32 197
3	51 000	38 719
4	59 549	45 234
5	68 123	51 775
Par personne supplémentaire	8 568	6 525

Catégories de revenus (2/2)

Un ménage est considéré **précaire** si ses ressources ne dépassent pas les **plafonds indiqués ci-dessous**.

Nombre de personnes composant le ménage	Plafonds de revenus du ménage en Ile-de-France (€)	Plafonds de revenus du ménage pour les autres régions (€)
1	23 768	17 173
2	34 884	25 115
3	41 893	30 206
4	48 914	35 285
5	55 961	40 388
Par personne supplémentaire	7 038	5 094

N.B. Le bénéficiaire ne peut prétendre, pour une même opération, qu'à une seule prime versée dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie.



Prime bonifiée

Commissions
jusqu'à

308 €

POMPE À CHALEUR DE TYPE AIR/EAU

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-171 Remplacement d'une chaudière individuelle au charbon, au fioul ou au gaz	4 308 €
Modeste		4 062 €
Autres		2 538 €



Prime bonifiée

Commissions
jusqu'à

385 €

POMPE À CHALEUR DE TYPE EAU/EAU OU SOL/EAU

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-172 Remplacement d'une chaudière individuelle au charbon, au fioul ou au gaz	5 385 €
Modeste		5 077 €
Autres		5 077 €



Prime bonifiée

Commissions
jusqu'à

308€

POMPE À CHALEUR HYBRIDE INDIVIDUELLE

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-159 Remplacement d'une chaudière individuelle au charbon, au fioul ou au gaz	4 308 €
Modeste		4 062 €
Autres		2 538 €



Prime bonifiée

Commissions
jusqu'à

308€

CHAUDIÈRE BIOMASSE

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-113 Remplacement d'une chaudière individuelle au charbon, au fioul ou au gaz	4 308 €
Modeste		4 062 €
Autres		2 538 €



Prime bonifiée

Commissions
jusqu'à

385 €

SYSTÈME SOLAIRE COMBINÉ

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-143 Remplacement d'une chaudière individuelle au charbon, au fioul ou au gaz	5 385 €
Modeste		5 077 €
Autres		5 077 €



Prime bonifiée

Commissions
jusqu'à

62 €

APPAREIL INDÉPENDANT DE CHAUFFAGE AU BOIS

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-112 Remplacement d'un équipement indépendant de chauffage fonctionnant principalement au charbon (hors chaudière)	862 €
Modeste		812 €
Autres		508 €



Prime bonifiée

Commissions
jusqu'à

54 €

CONDUIT D'ÉVACUATION DES PRODUITS DE COMBUSTION *

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-163	754 €
Modeste	Remplacement, dans un bâtiment collectif, d'un conduit d'évacuation des produits de combustion incompatible avec des chaudières individuelles au gaz à condensation	710 €
Autres		457 €

* La bonification Coup de Pouce est limitée aux opérations engagées jusqu'au 31 décembre 2024 et achevées au plus tard le 31 décembre 2025



Prime bonifiée

Commissions
jusqu'à

54 €

RACCORDEMENT D'UNE MAISON INDIVIDUELLE À UN RÉSEAU DE CHALEUR

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-137	754 €
Modeste	Réseau de chaleur alimenté majoritairement par des énergies renouvelables ou de récupération	710 €
Autres		457 €



Primes

**Chauffage et
Eau chaude
sanitaire**



Catégories de revenus

Le montant des **primes CEE** varie en fonction de la catégorie de revenus de votre client.

Les **ménages précaires** peuvent bénéficier de **primes plus importantes**.

Un ménage est considéré précaire si ses ressources ne dépassent pas les **plafonds indiqués ci-dessous**

Nombre de personnes composant le ménage	Plafonds de revenus du ménage en Ile-de-France (€)	Plafonds de revenus du ménage pour les autres régions (€)
1	23 768	17 009
2	34 884	24 875
3	41 893	29 917
4	48 914	34 948
5	55 961	40 002
Par personne supplémentaire	7 038	5 045

N.B. Le bénéficiaire ne peut prétendre, pour une même opération, qu'à une seule prime versée dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie.

Commissions
jusqu'à

39 €

CHAUFFE-EAU SOLAIRE INDIVIDUEL

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE		
		H1	H2	H3
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-101	151 €	169 €	193 €
Classique		142 €	159 €	182 €

Commissions
jusqu'à

112 €

POMPE À CHALEUR DE TYPE AIR/AIR

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE PAC installée (SCOP > 4,3) maison de 100 m²		
		H1	H2	H3
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-129	561 €	458 €	305 €
Classique		529 €	432 €	288 €

Commissions
jusqu'à

22 €

CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE À ACCUMULATION (Maison individuelle)

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE	
		Maison	Appartement
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-148	109 €	84 €
Classique		103 €	79 €

Commissions
jusqu'à

49 €

APPAREIL INDÉPENDANT DE CHAUFFAGE AU BOIS (Etas* > 80%)

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE		
		H1	H2	H3
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-112	247 €	203 €	145 €
Classique		233 €	191 €	137 €

*Etas : Efficacité Énergétique Saisonnière

Commissions
jusqu'à

46 €

SYSTÈME DE REGULATION PAR PROGRAMMATION HORAIRE PIECE PAR PIECE

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE Système de régulation de classe A maison de 100 m ²		
		H1	H2	H3
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-173	230 €	188 €	125 €
Classique		216 €	178 €	118 €

Commissions
jusqu'à

701 €

CHAUDIÈRE COLLECTIVE HAUTE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE chaudière puissance > 400 kW alimentant 10 appartements		
		H1	H2	H3
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-107	3 507 €	3 024 €	2 246 €
Classique		3 307 €	2 851 €	2 118 €

Commissions
jusqu'à

90 €

OPTIMISEUR DE RELANCE EN CHAUFFAGE COLLECTIF COMPRENANT UNE FONCTION AUTO-ADAPTATIVE

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE système alimentant 10 appartements		
		H1	H2	H3
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-123	448 €	364 €	245 €
Classique		422 €	343 €	231 €

Commissions
jusqu'à

7 €

Par longueur
isolée

ISOLATION D'UN RESEAU HYDRAULIQUE DE CHAUFFAGE OU D'EAU CHAUDE SANITAIRE (France Métropolitaine)

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE par longueur isolée du réseau chauffage ou ECS hors volume chauffé		
		H1	H2	H3
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-160	36 €	32 €	27 €
Classique		34 €	30 €	25 €

Commissions
jusqu'à

1 880 €

POMPE À CHALEUR COLLECTIVE À ABSORPTION DE TYPE AIR/EAU OU EAU/EAU

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE PAC (COP > 1,6) puissance > 400 kW alimentant 10 appartements, utilisée pour chauffage et ECS. Puissance de la PAC > à 40% de la puissance de la nouvelle chaufferie		
		H1	H2	H3
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-150	9 400 €	8 134 €	6 104 €
Classique		8 863 €	7 669 €	5 755 €

ISOLATION DE POINTS SINGULIERS D'UN RÉSEAU Hors échangeurs à plaques

Commissions
jusqu'à
64 €
Par housse
isolante

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE par housse isolante installée sur une canalisation de diamètre > 100 mm portant un fluide T° > 120°C		
		H1	H2	H3
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-161	318 €	287 €	239 €
Classique		300 €	271 €	225 €

ISOLATION DE POINTS SINGULIERS D'UN RÉSEAU Pour un échangeur à plaques

Commissions
jusqu'à
123 €
Par échangeur
isolé

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE par échangeur isolé portant un fluide T° > 120°C		
		H1	H2	H3
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-161	616 €	588 €	534 €
Classique		581 €	554 €	504 €

A blue cartoon bear is holding a large white rectangular sign in front of its chest. The bear's head is visible above the sign, and its legs are visible below. The bear has a friendly expression with one eye visible. The sign contains the text "Primes Isolation" in a bold, sans-serif font. The word "Primes" is blue and "Isolation" is yellow.

Primes Isolation

Catégories de revenus

Le montant des **primes CEE** varie en fonction de la catégorie de revenus de votre client.

Les **ménages précaires** peuvent bénéficier de **primes plus importantes**.

Un ménage est considéré précaire si ses ressources ne dépassent pas les **plafonds indiqués ci-dessous**

Nombre de personnes composant le ménage	Plafonds de revenus du ménage en Ile-de-France (€)	Plafonds de revenus du ménage pour les autres régions (€)
1	23 768	17 009
2	34 884	24 875
3	41 893	29 917
4	48 914	34 948
5	55 961	40 002
Par personne supplémentaire	7 038	5 045

N.B. Le bénéficiaire ne peut prétendre, pour une même opération, qu'à une seule prime versée dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie.

Commissions
jusqu'à

2€/m²

ISOLATION DE COMBLES OU DE TOITURES

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE par m ² de surface isolée		
		H1	H2	H3
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-EN-101	12 €	10 €	6 €
Classique		11 €	9 €	6 €

Commissions
jusqu'à

2€/m²

ISOLATION DES MURS

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE par m ² de surface isolée		
		H1	H2	H3
Tous	Respect des conditions de la fiche BAR-EN-102	11 €	9 €	6 €

Commissions
jusqu'à

1€/m²

ISOLATION D'UN PLANCHER

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE par m ² de surface isolée		
		H1	H2	H3
Tous	Respect des conditions de la fiche BAR-EN-103	7 €	6 €	4 €

Commissions
jusqu'à

2€/m²

ISOLATION DE TOITURES TERRASSES

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE par m ² de surface isolée		
		H1	H2	H3
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-EN-105	8 €	7 €	5 €
Classique		8 €	7 €	4 €

Un partenaire de confiance

Travailler avec Butagaz, c'est s'engager avec un partenaire de confiance.

Notre équipe se tient à votre disposition pour vous aider à chaque étape et assurer un accompagnement de qualité.



Paiement
rapide



Accompagnement
personnalisé



Possibilité de
commissions



Process
dématérialisé



Vous avez un projet ? Contactez-nous !

 **09 70 40 02 10**

 **contact.artiprimes@butagaz.com**